

Quels freins à la démocratisation ?

Jacques BERNARDIN

Président du GFEN

Aubagne 2011

«La nécessité pour tous de savoir lire / écrire est un phénomène récent »[1]. L'histoire montre que cette pratique sociale a été inventée par et pour une élite, que c'est un instrument de pouvoir tant sur le plan matériel (gestion des impôts, des récoltes, lois, comptabilité) que spirituel (transmission des mythes fondateurs).

Nécessité économique d'ouvrir l'école, choix politique d'en limiter l'accès : c'est dans cette tension que, de tout temps, s'est constituée l'école... Et les traces du passé sont instructives pour penser son avenir.

A/ La conquête du droit à l'instruction

On considère souvent que l'Ecole commence avec Jules Ferry. Or, « les grandes lois scolaires interviennent à un moment où la cause de l'alphabétisation des Français est déjà largement gagnée »[2].

I. Sous l'Ancien régime : le besoin d'école (16è-17è siècle)

L'école élémentaire est déjà florissante avec l'imprimerie (Gutenberg : 1447-1450) et surtout, à la demande de l'Eglise, des communautés urbaines et rurales et de l'Etat.

1) L'Eglise :

Luther, en 1524, envoie une lettre aux Conseils des villes allemandes pour qu'elles entretiennent des écoles obligatoires. « **La réforme fait d'une invention technique une obligation spirituelle.** Elle substitue à l'immensité des commentaires savants et inaccessibles sur l'écriture le texte même de la Parole de Dieu, offerte au fidèle dans sa langue. » (Furet, Ozouf). L'Eglise catholique décide de combattre la Réforme avec ses armes. C'est le sens du Concile de Trente (1563) : préserver son hégémonie avec des écoles élémentaires sous son contrôle. Quel est alors le rôle de l'école ? Pour l'Eglise, elle a une finalité chrétienne et morale : « normaliser le comportement social par l'intériorisation d'une morale pratique aux règles simples : respecter ses parents, obéir aux maîtres, avoir des mœurs purs, fuir le mal ».

2) Les communautés urbaines et rurales.

Dès le 16è s., la demande des villes est plus forte (centres de commerce, des échanges, de pouvoirs). Dans le monde rural, c'est d'abord la classe moyenne (paysans exploitants, petits marchands, artisans) qui demande l'école pour ses enfants, la France à haute productivité agricole.

3) L'Etat

Intervient au 16è et au début du 17è pour soutenir l'Eglise (Révocation de l'Edit de Nantes). ... mais **trop d'instruction pourrait nuire**. Dès le début du 17è siècle, l'argument est développé auprès du Roi de France, on le trouve sous la plume des députés du clergé aux Etats de 1614, on le retrouve dans le testament de Richelieu : « **le développement inconsidéré de l'instruction risque de ruiner l'agriculture et le commerce, vraies sources de la richesse de l'Etat, par le drainage de la population vers la chicane et les belles-lettres** ».

*« Dans ces écoles on enseignerait seulement à lire et à écrire, chiffrer et compter, en même temps on obligerait ceux qui sont d'une naissance basse et inepte pour les sciences à apprendre les métiers et on

exclurait même de l'écriture ceux que la Providence a fait naître d'une condition à labourer la terre, auxquels il ne faudrait qu'apprendre à lire seulement (...)»

(Mémoire sur les *Raisons et moyens pour la Réformation des universités* à 1667)

Le risque ne serait pas qu'économique, mais aussi social : « ***l'instruction créera plus d'espérances de promotion qu'il n'y a d'emplois disponibles hors du travail manuel ; d'où le risque d'un vaste parasitisme social, menaçant l'équilibre d'une société où les chances sont inscrites dans la naissance des individus*** ».

**« Si les lettres étaient profanées à toutes sortes d'esprits, on verrait plus de gens capables de former des doutes que de les résoudre, et beaucoup seraient plus propres à s'opposer à des vérités qu'à les défendre... On y verrait aussi peu d'obéissance que l'orgueil et la présomption y seraient ordinaires. »* (Richelieu, *Testament politique* à 1688)

II. Pendant la Révolution (18^e siècle)

La Révolution invente une image de l'école, y investit son propre avenir, en fait l'enjeu central d'un affrontement politique et culturel. L'école sera le creuset des nouvelles valeurs démocratiques.

1) Dès 1789, la Constituante transfère aux autorités administratives les pouvoirs de l'Eglise sur l'Ecole... mais cela nécessite du temps et de l'argent. En fait, on composera avec le réseau déjà existant (communautés locales), en concurrence avec le réseau d' « écoles particulières ».

2) Le projet Condorcet (1792). L'époque est propice à l'émergence d'un nouveau « besoin de lire » (les lois, les journaux, les nouvelles). Avec **Condorcet**, premier projet d'alphabétisation de masse (« Cinq mémoires sur l'instruction publique ») : l'Instruction Publique est un devoir de la société à l'égard des citoyens, condition pour permettre à chacun de connaître et d'exercer ses droits tels qu'ils sont garantis par la loi. ; il s'agit de « *diminuer l'inégalité* » due aux différences des conditions sociales ; d'« *augmenter dans la société la masse des lumières utiles* », de viser « *le perfectionnement de l'espèce humaine* ». Ce projet « révolutionnaire » parle d'égalité hommes / femmes et d'instruction tout au long de la vie (avec l'organisation de conférences hebdomadaires).

Mais ce plan ne sera jamais appliqué dans son ensemble. Outre le contexte politique troublé, il y a des **divergences** fondamentales **quant au bien fondé et à la nature de l'instruction à donner au peuple**.

- « Mon invariable maxime est ce mot : un peu, mais pas trop ; beaucoup de pratique, point de science ». (Philipon de la Madeleine à 1793)

Pour certains philosophes des Lumières eux-mêmes...

-« *Le pauvre n'a pas besoin d'instruction ; celle de son état est forcée, il n'en saurait avoir d'autres* » (Rousseau).

-Voltaire : « *Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, l'habitant des villes* ».

- Destutt de Tracy : « *Les enfants du peuple doivent surtout prendre très tôt l'habitude du travail pénible auquel ils sont destinés et ne peuvent donc « languir longtemps dans les écoles »...*

III. Au 19^e siècle

Dès le début du 19^e, la demande de l'opinion a provoqué le développement de l'instruction (notamment dans la petite bourgeoisie : artisans, commerçants ; employés du commerce, des banques, de l'administration ; contremaîtres et ouvriers qualifiés). On s'interroge par ailleurs sur ce qui se passe à l'étranger, où on

s'aperçoit que le développement économique est lié à celui de l'instruction (cas de l'Allemagne protestante, de la Hollande, de l'Angleterre avec ses écoles mutuelles).

1) Guizot en 1816 : « l'instruction publique appartient à l'Etat »

- Loi de juin 1833 : obligation pour tout maître d'école d'obtenir un *Brevet de capacité* (délivré par une commission départementale indépendante) ; pour toute commune de plus de 500 hab., d'entretenir une école primaire, et assurer le vivre au maître ; pour tout département : Ecole Normale primaire de garçons.

- 1834 : Première tentative d'organisation pédagogique de l'école élémentaire

- 1835 : création du corps permanent des Inspecteurs des Ecoles Primaires.

*Création d'écoles primaires / Ecoles Normales... Mais il ne faut pas donner aux élèves « *des goûts et des habitudes incompatibles avec la condition modeste où il leur faudrait retourner* » (Guizot)

*Il faut « *veiller à ne pas trop étendre l'enseignement ; insister sur l'instruction morale et religieuse, fondamentale ; développer l'esprit d'ordre* » (Guizot, *Lettre aux directeurs d'École Normale* - oct. 1834)

*« *L'homme de quelque pays qu'il soit, qui veut devenir un bon ouvrier, doit commencer par se défaire de l'idée exagérée de son propre mérite.* » (Le Moniteur Industriel, 1837)

2) V. Duruy :

- 1865 : les communes de plus de 800 hab. : création d'une école spéciale de filles

- 1867 : généralise la gratuité. Dans les communes de plus de 500 hab., crée les bibliothèques scolaires, la caisse des écoles, et propose un nouveau programme (avec des rudiments d'histoire et de géographie).

> Fin années 1870 : 81 % des écoliers fréquentent les écoles publiques (91 % des garçons ; 70 % des filles).

3) Jules Ferry

-1870 : « Discours sur l'égalité d'éducation » : il s'agit de « *faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité d'éducation* ».

-Grandes lois scolaires : 1881-82 (III^e République)

1/ Obligation (de 6 à 13 ans) et gratuité

2/ Création obligatoire des Ecoles Normales d'Institutrices

3/ Construction obligatoire de maisons d'école dans communes et hameaux

4/ Laïcisation de l'école, du corps enseignant (pour affranchir l'enseignement primaire de toute influence religieuse).

Pourquoi créer l'Ecole obligatoire et gratuite ? Pour des raisons économiques (former la main d'œuvre dont la révolution industrielle a besoin) mais aussi politiques : il faut **fonder la République** (sortir du conflit entre la bourgeoisie républicaine / le parti monarchiste et clérical ; les conservateurs / la classe ouvrière).

* Il s'agit pour l'école républicaine de substituer l'enseignement moral et civique au catéchisme

*... mais aussi de « *préserver les intelligences (...) du socialisme grossier et malsain (...) Si les institutions arrivent à enseigner la morale sociale... ce sera l'émancipation intellectuelle et morale venant après l'émancipation politique et la mettant à l'abri des orages* » (Jules Ferry, *Progrès de la Somme* à 1878)

Discours de Jules Ferry (1879) devant le Conseil général des Vosges : « *Dans les écoles confessionnelles, les jeunes reçoivent un enseignement dirigé tout entier contre les institutions modernes. On y exalte l'ancien régime et les anciennes structures sociales. Si cet état de choses se perpétue, il est à craindre que d'autres écoles se constituent, ouvertes aux fils d'ouvriers et de paysans, où l'on enseignera des principes diamétralement opposés, inspirés peut-être d'un idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 24 mai 1871.* » (... « *grâce à notre école, nous fermerons l'ère des révolutions* »)[3].

- Les écoles Primaires Supérieures

*Le lycée pour les uns, l'école primaire supérieure pour les plus méritants des autres...

*qui ne doit pas être « *une contrefaçon malheureuse de l'enseignement secondaire* » mais plutôt « *une école primaire - perfectionnée* » (J. Ferry à 1881)

- De 1880 à 1930, seulement 5 % d'une génération accède au Secondaire (2 à 2,5 % obtiennent le Baccalauréat)

*« *Qu'il y ait pour tous des lumières, soit, mais que ces lumières n'éclairent chacun que dans la mesure qu'exigent ses besoins et que permettent ses capacités* » (G. Compayré – 1908)

B/ L'ouverture du Secondaire

I. La transition : 1920-1959

1) Après 1914-1918 :

Les « Compagnons de l'Université Nouvelle », universitaires combattants qui ont côtoyé le peuple dans les tranchées posent le problème de **l'école unique** et proposent de poser la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans. « *Séparer dès l'origine, les Français en deux classes et les y fixer pour toujours par une éducation différente, c'est aller à l'encontre du bon sens, de la justice et de l'intérêt national. (...) Les pères ont veillé dans les mêmes tranchées (...) les fils peuvent bien s'asseoir sur les mêmes bancs* »[4] argumentent-ils.

Dans les années 20, le taux de croissance est élevé, il y a un essor de la production et de la consommation de masse, ce qui requiert une adaptation aux réalités industrielles nouvelles.

-1926 : alignement des programmes des écoles élémentaires des lycées sur ceux du primaire.

-1927 : gratuité pour tout le secondaire.

2) Période du Front Populaire :

-1936 : Jean Zay rend la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans (et propose d'accueillir tous les élèves en 6è, avant de les orienter en section classique, moderne ou technique).

-1937 : intégration des écoles primaires supérieures à l'enseignement secondaire.

3) L'après-guerre :

Après la Libération, la volonté de démocratiser l'enseignement secondaire s'affirme de plus en plus, dans une période de reconstruction et d'essor économique important.

-1947 : Plan Langevin-Wallon. Mûri dans la Résistance, bien que jamais appliqué, il restera une référence. Ce plan propose l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, et de créer un cycle d'orientation : un

enseignement commun jusqu'en 5^e, des options en 4^e et 3^e, avant l'orientation théorique (Baccalauréat), professionnelle (BEP) ou pratique (CAP).

II La naissance du système scolaire moderne : 1959-1975

En 1958 (4^e République), 43 % des jeunes accèdent en 6^e. Or, au cours des « trente Glorieuses » 1945/1975, les besoins économiques ne cessent d'exiger davantage de formation.

1) Réforme Berthoin (1959) :

- la scolarité obligatoire est portée à 16 ans (doit prendre effet en 1967... attendra 1971) ; première modification structurelle importante, qui réalise la diversification des filières scolaires, développe l'enseignement préprofessionnel et technologique.

2) Réforme Fouchet (1963)

Unifie le premier cycle (6^e/3^e), en un établissement unique, le **CES** (Collège d'Enseignement Secondaire) ... mais le 1^{er} Cycle en lycée durera jusqu'en 1978.

**« La structure pédagogique que nous avons donnée au CES et que j'ai personnellement veillé à faire adopter pour eux est la garantie de cet enseignement hiérarchisé, ou en tout cas différencié qui te paraît à toi-même si nécessaire » (Lettre de Georges Pompidou [1^{er} Ministre] à un ami à 1965)*

Même collège ne signifie pas scolarité uniforme. En 1974 :

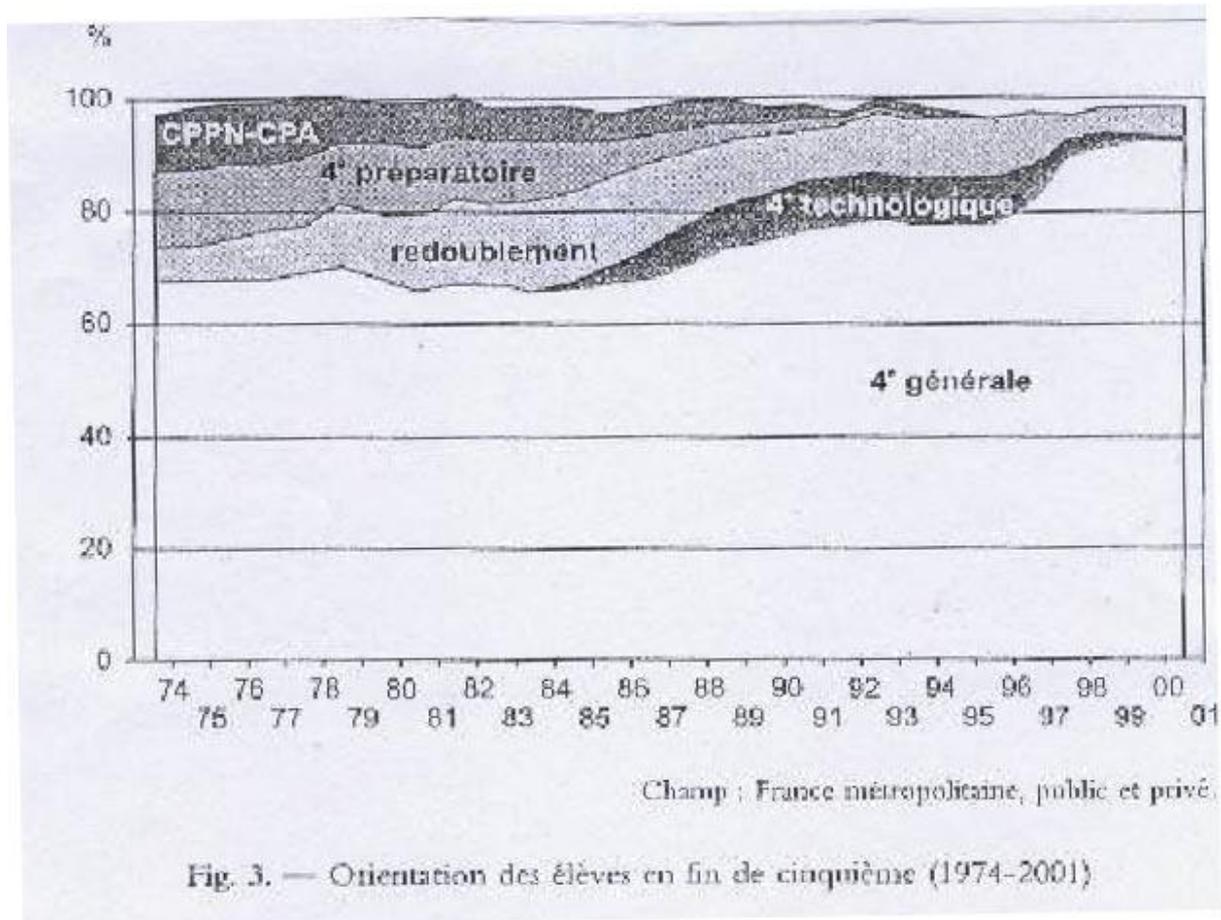
- 77 % des enfants de manœuvres/OS sont entrés en 6^e en retard (16 % des enfants de cadres supérieurs) ;
- plus de 80 % des élèves du technique court ou en classes préprofessionnelles sont des milieux populaires ;

3) Réforme Haby (1977) : le collège unique

Années 73-75 : choc pétrolier, fin des « Trente Glorieuses ». Il faut investir davantage dans la formation pour faire face à la nouvelle donne économique, au chômage, à l'incertitude de l'avenir. La création du collège unique parachève l'unification du secondaire (2.500 collèges construits en 10 ans, un par jour !)

Pour R. Haby, « Faire en sorte que toutes les catégories sociales aient accès, dans des conditions de chances égales (aux formations de haut niveau) est devenu un objectif essentiel du système scolaire ». Les thèmes des discours : orientation positive et raisonnée (non subie), compenser les handicaps, pédagogie de soutien... On ne sélectionne plus, on « diversifie »... Enfin l'égalité ? En fait, le tronc commun ne concernera que les 6^e-5^e... Jusqu'à la fin des années 90, des élèves seront orientés ensuite vers les CPPN (Classes préprofessionnelles de niveau) et les CPA (classes préparatoires à l'apprentissage).

De 1975 à 1985, le taux de redoublement en fin de 5^e double pour dépasser 16 %



III- La démocratisation de l'accès au lycée (1980-90)

En 1981, arrivée de la Gauche... sur fond de crise persistante d'une école qui cherche à s'adapter à la société moderne : évolution de la famille, explosion des nouvelles technologies, rupture du lien formation / emploi, moindre prévisibilité de l'avenir... Tout concourt à investir davantage dans les études.

1) A. Savary (1981-84) réellement attaché à la démocratisation de l'école, a un souci constant d'améliorer la formation de tous les jeunes. Il propose de porter à 80 % le nombre d'élèves dans le 2nd Cycle. Il crée les ZEP, les PAE, lance la rénovation des collèges, met en place les MAFPEN, développe l'informatique à l'école, organise des journées de réflexion dans les établissements, commande une série de grands rapports sur le collège (L. Legrand), le lycée (A. Prost), les contenus (Bourdieu, Gros). Il veut « *un grand service public unifié et laïque* ». Le 24 juin 1984, 1 Million de personnes défilent à Versailles pour l'école « libre ». Savary chute. J-P. Chevènement lui succède, met l'accent sur le « lire-écrire-compter », parle d' « élitisme républicain ». On passe **d'une volonté de démocratisation à une logique de compétitivité économique**. R. Monory (1986-87), avec la Droite, reprend l'idée des 80 % niveau Bac, « *Objectif légitime de démocratisation mais encore une nécessité dans la compétition économique internationale à laquelle notre pays est de plus en plus inéluctablement confronté* ».

2) La loi d'orientation Jospin (1989) marque un tournant dans les missions jusqu'alors assignées à l'école, doublant le droit à la scolarité par le **droit à la culture et à la qualification pour tous**. L'objectif : conduire l'ensemble d'une classe d'âge au minimum niveau CAP ou BEP, et 80 % au niveau du Baccalauréat. Politique des cycles, projets d'établissements, place des parents (Conseils d'école), promotion du travail en équipes pédagogiques, évaluation.... Et formation dans les IUFM créés à cette occasion, avec des formations communes aux divers niveaux d'enseignement.

IV- L'actualité : la nouvelle donne européenne (2000-2010)

Bond en avant des nouvelles technologies, mondialisation sur fond de chômage persistant. Nécessité d'une hausse du nombre de diplômés... mais « *Tous les élèves n'embrasseront pas une carrière dans le dynamique secteur de la « nouvelle économie » - en fait, la plupart ne le feront pas à de sorte que les programmes scolaires ne peuvent être conçus comme si tous devaient aller loin* ». (Rapport de l'OCDE, Paris à 2001).

1) Du rapport Thélot à la loi d'orientation Fillon (2005)

Il s'agit moins de viser la démocratisation que d'être pragmatique et d'adapter l'école aux nouvelles règles de compétitivité qui prévalent en Europe. « *Dans un contexte de mobilité professionnelle de plus en plus généralisée, l'Ecole doit se concevoir comme une première étape, essentielle, dans le processus de formation tout au long de la vie* ». L'Ecole ne doit plus seulement « *dispenser des connaissances* », elle doit surtout « *mettre l'accent sur les savoir-faire et les savoir être qui donnent à chacun la capacité à faire face aux situations nouvelles* » et « *transmettre aux élèves les valeurs morales qui fondent la vie en société* ». Autrement dit, il faut viser l'« *adaptabilité* » et l'« *employabilité* », sur une base opératoire et comportementale bien mieux adaptée aux besoins de l'entreprise moderne.

2) Du collège unique au collège pour tous...

*« *au collège unique, il faut substituer le **collège pour tous** qui donne à tous les collégiens un cœur de connaissances communes (...), mais selon des parcours diversifiés et personnalisés.* » (Alain Juppé à 2003)

**Il faut « assumer sereinement la différenciation scolaire (...) soutenir les plus faibles, tout en encourageant les meilleurs à se dépasser.*» (Rapport Thélot, 2004)

*« *La vocation du collège unique n'est pas de former des élèves à l'identique (...) Le collège doit donc concevoir des solutions permettant de répondre aux besoins de chaque enfant, les uns pour poursuivre l'acquisition du socle, les autres pour avancer plus vite dans certaines disciplines.* » (N. Sarkozy, Convention UMP sur l'Éducation - fév. 2007)

C/ Des choix politiques à la justification des inégalités...

Malgré l'ouverture des portes du Secondaire, **si les inégalités perdurent, il faut les justifier...**
Théorie des dons, de l'intelligence manuelle...

* « *Il naît des hommes, il naît des femmes, il naît des filles uniques et des familles de dix enfants, il naît des enfants doués pour l'étude et d'autres doués pour les travaux manuels. Ce sont des disparités, des différences neutres par rapport à tout sentiment de justice ou d'injustice. (...) Les disparités sont inévitables.* » (Valéry Giscard d'Estaing, 1972)

*« *L'intelligence du jeune être est manuelle ; elle le reste pour beaucoup d'adultes leur vie durant.*» (René Haby, 1975)

De la diversité des élèves aux différences de capacité, de maturité...

*« *On a fait une grande erreur avec le collège unique car tous les enfants ne sont pas égaux* » (Jacques Chirac à 1996)

*« *Le collège unique n'était pas une bonne idée parce qu'il sous-estimait la diversité de nos enfants, leurs différences de niveau, de capacité, de curiosité, de maturité...* » (Alain Juppé - 2003)

Différences de « talents », diversité des « formes d'intelligence »

* Comme « les enfants sont différents dans leurs talents, leurs capacités, le rythme de leur progression, les ressorts de leur motivation, leur maturité », il faut « personnaliser les apprentissages »

* « Compte tenu de la diversité des élèves, l'école doit reconnaître et promouvoir toutes les formes d'intelligence pour leur permettre de valoriser leurs talents » (Loi d'Orientation Fillon, 2005)

De la réussite de tous à celle de chacun

*« Je souhaite que l'on passe de l'école de la réussite pour tous à l'école de la réussite de chacun ». (Luc Chatel à 25 mai 2011)

Discours du Président de la République le 23 juin 2011 : la fin du collège unique ?

*Annonce d' « une troisième révolution de l'éducation », celle de la personnalisation des parcours.

*« Les élèves sont de plus en plus différents (...) Pour prendre en compte cette diversité, il ne peut y avoir qu'un maximum de réponses personnalisées »...

*« Tous nos enfants ne sont pas des bêtes à concours »...

> Annonce du doublement du nombre d'apprentis (jusqu'à un million d'apprentis) // Loi sur l'alternance qui permet d'aller en apprentissage à 15 ans...

Circulaire de rentrée 2011-2012 : Parmi les éléments de cadrage...

- Expérimentation d'une évaluation en fin 5^e
- Mise en place, pour certains élèves, de « programmes adaptés pour une découverte de l'entreprise »
- Expérimentation d'une 3^e « prépa-professionnelle » implantée en LP
- Montée en puissance pour les élèves de 15 ans du dispositif DIMA de préapprentissage (Dispositif d'Initiation aux Métiers par l'Alternance).

[1] Jean VOGLER, *L'illettrisme et l'Ecole. L'échec de Condorcet ?*, SEDRAP Université, Toulouse, 2000.

[2] Fr. FURET, Jacques OZOUF, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Minuit, 1977.

[3] Jean FOUCAMBERT, *L'école de Jules Ferry. Un mythe qui a la vie dure*. Retz, 1986.

[4] Cité par Jean-Paul DELAHAYE, « Le collège : une construction inachevée », dans Bernard TOULEMONDE (dir.), *Le système éducatif en France*, La Documentation française / CNED, 2^e éd., 2006